

Indications pouvant nécessiter une intervention anténatale ou très urgente d'un SMUR néonatal.

PREAMBULE

Les interventions anténatales devraient être exceptionnelles et traitées au cas par cas.

La possibilité d'une assistance anténatale ne doit pas être responsable d'une pérennisation de problèmes structurels ou organisationnels périnataux locaux ou régionaux.

Elle ne doit pas conduire à garder des grossesses à hauts risques dans des structures mal adaptées.

L'assistance anténatale ne doit pas être de principe priorisée sur une demande de transport postnatal concomitante.

Le TIU doit être privilégié chaque fois que possible.

La possibilité d'une assistance anténatale ne doit pas conduire à différer une extraction urgente ou une prise en charge immédiate par l'équipe sur place chaque fois que cela est nécessaire.

La présence d'un pédiatre sur place ne peut être le seul motif de refus d'une assistance anténatale.

Ces indications sont à moduler en fonction de l'environnement local, de conditions particulières au moment de l'appel et surtout de critères médicaux surajoutés.

MODALITES DE DECLENCHEMENT

Le médecin demandeur (pédiatre ou anesthésiste ou obstétricien) appelle la cellule régionale de transfert périnatal qui sollicitera le cas échéant le Samu du Smur spécialisé néonatal pour son déclenchement.

INDICATIONS SELON LE NIVEAU DES MATERNITES

Dans une maternité de niveau IIb

- Grande prématurité : AG < 30 SA
- Grossesse triple
- Malformation et/ou maladie grave mettant en jeu le pronostic vital dès la naissance

Dans une maternité de niveau IIa

- Grande prématurité : AG < 31 SA
- Grossesse gémellaire et AG < 32 SA
- Grossesse triple
- Malformation et/ou maladie grave mettant en jeu le pronostic vital dès la naissance

Dans une maternité de niveau I

- Prématurité simple ou gémellaire et AG < 33 SA
- Grossesse triple
- Malformation et/ou maladie grave mettant en jeu le pronostic vital dès la naissance
- Toute pathologie maternelle ayant un fort retentissement fœtal (HRP, Eclampsie, rupture utérine...)